ARCHIVES NATIONALES

CONSIGNES DE SÉCURITÉ À RESPECTER SUR LE SITE DE PIERREFITTE-SUR-SEINE DES ARCHIVES NATIONALES

1 **À votre arrivée sur le site**, prendre contact avec le personnel du pôle sûreté.

2 **La circulation et le stationnement des véhicules** sur le site seront soumis à l'accord du responsable du pôle sûreté. La circulation se fera au pas.
Une place de stationnement est confiée à l'entreprise les samedis, dimanches, jours fériés et la nuit.

3 **L'accès au bâtiment sera permis au moyen d'un badge d'accès** qui vous sera remis suite à la demande faite auprès du pôle sûreté.

4 **Demande de secours :**
Alerter le PCI au poste 2218 (sans préfixe préalable) pour être en communication avec le poste de sécurité : ce service, composé de pompiers professionnels (BSSP), est situé au rez-de-chaussée de l'IGH.



AUCUNE demande de secours ne doit être faite sans passer par ce service.



PRÉSENTEZ-VOUS
DONNEZ VOTRE POSITION
PRÉCISEZ LE MOTIF DE VOTRE APPEL
EN CAS DE VICTIMES, INDIQUEZ LE NOMBRE ET LA GRAVITÉ
PRÉVENEZ VOTRE ENTREPRISE EN CAS D'ACCIDENT

5 **Protection incendie :**
Interdiction absolue de fumer dans tous les locaux.
Tous travaux à risques d'incendie devront faire l'objet d'un permis de feu auprès du pôle sécurité.

Plan du site de Pierrefitte-sur-Seine

